

*Le Budget*

● (1650)

Tout d'abord, c'est le ministre qui nous a invités à nous réunir ainsi pour un échange de vues. Nous avons accepté volontiers l'invitation, mais ce n'est pas nous qui l'avons lancée. L'invitation est venue du camp du député et non du nôtre. Le député a bien parlé, mais il aurait dû adresser ses récriminations aux députés de son propre parti.

Ensuite, je tiens à faire valoir que cela fait 18 mois que nous participons au débat public sur la nécessité de réduire le déficit et la dette. J'ai moi-même prononcé des milliers de discours, dont beaucoup au cours d'assemblées publiques où les gens pouvaient poser librement des questions à ce sujet. Nous accueillons volontiers les questions dans ces occasions—là comme ici, à la Chambre. J'ai fait valoir que, comme le savent beaucoup de députés, lorsque des questions de ce genre sont débattues à la Chambre, il arrive trop souvent que les querelles partisanes font oublier les vrais problèmes.

Nous savons bien que si l'on soulève, à la période des questions, un sujet brûlant comme les 140 000 \$ dépensés pour des voyages en réacté, on sera cité au journal du soir et on attirera beaucoup l'attention. Un problème structurel du régime de soins médicaux qui coûte de un milliard et demi à deux milliards de dollars, cela ne fait même pas les manchettes parce que c'est compliqué et difficile à débattre brièvement.

J'accueille volontiers toutes les occasions de tenir un débat public, ici ou ailleurs, mais j'estime qu'il vaut la peine d'accepter l'invitation du ministre à se rencontrer autour d'une table et à décortiquer certaines questions pour y revenir ensuite ici, à la Chambre.

**L'hon. Lawrence MacAulay (secrétaire d'État (Anciens combattants)):** Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion aujourd'hui d'appuyer le budget qu'a déposé mon bon ami et mon collègue, le ministre des Finances, le 22 février dernier.

Permettez-moi de féliciter le ministre pour son premier budget depuis l'élection de notre gouvernement. Il nous a tracé une voie sage et prudente. Il a mis en place un processus qui sera à l'origine d'importants changements dans les années qui viennent.

Les députés ne sont pas sans savoir que le ministre des Finances a tenu de vastes consultations auprès des Canadiens avant de déposer son budget. Il est évident qu'il a écouté ce que les gens avaient à lui dire. Je le sais, parce que j'ai moi-même écouté ce qu'avaient à me dire mes électeurs et les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard.

Ces gens m'ont fait savoir qu'ils voulaient des mesures favorisant la relance économique et la création d'emplois. Ils veulent un régime de sécurité sociale équitable et généreux, même s'ils savent que le Canada doit s'en tenir à un régime à frais raisonnables. Ils m'ont dit que le gouvernement devait mettre de l'ordre dans les finances publiques.

Le budget répond à leurs attentes. Il pose les bases nécessaires à l'essor économique et à la création d'emplois, tout en préservant l'équilibre entre la réforme sociale et la réduction du déficit.

Je sais que de nombreux anciens combattants s'inquiétaient des répercussions que pourrait avoir le budget sur leur vie. Ces hommes et ces femmes ont très bien servi leur pays. Ils ont sacrifié les meilleures années de leur vie au Canada et ont encore en mémoire le sacrifice ultime qu'ont fait certains de leurs camarades pour le Canada et les valeurs qui nous sont chères.

Je tiens à dire aux députés qu'aucun groupe de Canadiens ne s'inquiètent aussi vivement de l'avenir du Canada que nos anciens combattants.

Aucun groupe ne souligne de façon plus éloquente la nécessité de préserver notre qualité de vie. Je sais que les anciens combattants de toutes les régions du Canada applaudissent aux mesures visant à réduire les dépenses gouvernementales. Nous entreprendrons bientôt un examen des activités gouvernementales afin de devenir plus efficaces. Nous analyserons tous nos programmes afin de déterminer la façon de réduire le chevauchement et le double emploi.

Au ministère des Anciens combattants, nous étudierons également nos propres activités, comme il se doit. À l'instar des autres ministères fédéraux, nous trouverons des façons de diminuer les frais administratifs.

Cependant, nous ne toucherons ni aux pensions des anciens combattants ni à leurs allocations. Nous voulons veiller à ce que les anciens combattants qui ont besoin des prestations et qui y sont admissibles les reçoivent. Les anciens combattants méritent de toucher leur pension et leurs allocations. De nos jours, de nombreux anciens combattants en ont grandement besoin puisque, à mesure qu'ils vieillissent, ils comptent sur nous pour préserver la qualité de vie qu'ils ont si légitimement gagnée.

● (1655)

Il y a des anciens combattants dans les circonscriptions de tous les députés. Je suis convaincu que, peu importe de quelle région ils proviennent, les députés reconnaissent qu'il est tout à fait juste que le gouvernement s'occupe bien des anciens combattants. On a souvent dit que le Canada offrait les meilleurs programmes du monde à ses anciens combattants. À ce chapitre, aucun autre pays ne nous surpasse.

Je voudrais prendre quelques minutes pour parler de ma région, le Canada atlantique, et des retombées du budget dans ma province, l'Île-du-Prince-Édouard.

Je suis très heureux que le budget annonce un projet pilote à l'Île-du-Prince-Édouard. Ce projet conjoint du ministère du Développement des ressources humaines, du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, et de l'Association canadienne pour l'intégration communautaire vise à trouver des moyens d'élargir les possibilités des personnes handicapées.

Le Canada ne peut pas négliger le potentiel de ses citoyens handicapés, surtout pas à une époque où nous avons besoin que tous mettent leurs compétences à contribution pour édifier le Canada. Le gouvernement espère que nous pourrions appliquer les connaissances que nous permettra d'acquérir ce projet dans d'autres régions pour en faire profiter d'autres personnes handicapées.